Exploitation-type spécialisée en grandes cultures

Dernière mise à jour : 04 décembre 2023

Cette fiche traite de l'exploitation-type spécialisée en grandes cultures. Ce groupe est formé par des exploitations dont au moins de la production brute standard [PBS] totale provient de la valorisation des produits des grandes cultures.

Cette fiche repend l'ensemble des caractéristiques de l'exploitation-type spécialisée en grandes cultures en Wallonie.

En 2022, cette exploitation dispose de 71,6 ha de superficie agricole utilisée [SAU] composée majoritairement de céréales. On y retrouve très peu de bovins, 6 têtes en moyenne.

L'exploitation-type, spécialisée en grandes cultures, dispose d'une superficie moyenne supérieure à la moyenne régionale

L'exploitation-type, spécialisée en grandes cultures, occupe une superficie de 71,6 ha, soit 23 % de plus que la moyenne wallonne. La superficie moyenne par exploitation se compose majoritairement de céréales (43 %) dont principalement le froment d'hiver (30 %). Viennent ensuite les fourrages (20 %) et les cultures industrielles (18 %).

Cette superficie moyenne a progressé de 7,9 ha en 30 ans (+ 12 %). Alors qu'en 1990, l'exploitation-type spécialisée en grandes cultures disposait de la plus grande superficie moyenne, ce n'est plus le cas aujourd'hui où elle occupe la quatrième place derrière l'exploitation combinant cultures et bovins, celle combinant les bovins laitiers et viandeux et l'exploitation spécialisée en bovins laitiers.

L'évolution de l'emblavement, lors de ces trois décennies, démontre une tendance à la diversification des cultures au sein de ce type d'exploitation. En 1990, la moitié de la SAU est emblavée en céréales dont principalement le froment (37 %) et l'escourgeon (14 %). Les cultures industrielles représentaient un quart de la SAU moyenne et les superficies fourragères. Depuis quelques années, certains agriculteurs ont fait le choix d'arrêter l'élevage. Cet arrêt entraine un changement de classification de ces exploitations qui basculent alors dans l'OTE « Grandes cultures ». Elles amènent avec elles leurs superficies en prairies.

Cet élément et l'augmentation de l'emblavement en betteraves sucrières ont modifié l'utilisation de la SAU. Pratiquement absente en 1990, les prairies permanentes occupent, en 2022, 9 ha, alors que la culture de la betterave sucrière a progressé, passant de 2 à 6,7 ha par exploitation. A l'inverse, la grande perdante est la culture d'escourgeon qui perd 4,6 ha par exploitation.

Nombre d'exploitations et superficies agricoles utilisées en 2022

	2022	Moyenne par exploitation
Exploitations (nombre)		
Exploitations spécialisées en grandes cultures	**3 482**	**-**
Exploitations wallonnes*	**12 670**	**-**
Superficie agricole utilisée (ha)		
Exploitations spécialisées en grandes cultures	**249 432**	**71.63**
Prairies permanentes	31 208	8.96
Cultures fourragères	18 028	5.18
Céréales	107 739	30.94
Cultures industrielles	44 179	12.69
Pommes de terre (tubercules et plants)	27 990	8.04
Exploitations wallonnes°	**738 927**	**58.32**
Prairies permanentes	308 938	24.38
Cultures fourragères	100 047	7.9
Céréales	187 615	14.81
Cultures industrielles	64 671	5.1
Pommes de terre (tubercules et plants)	40 896	3.23

*professionnelles et non professionnelles

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2023

Répartition de la superficie agricole utilisée des exploitations spécialisées en grandes cultures en 2022

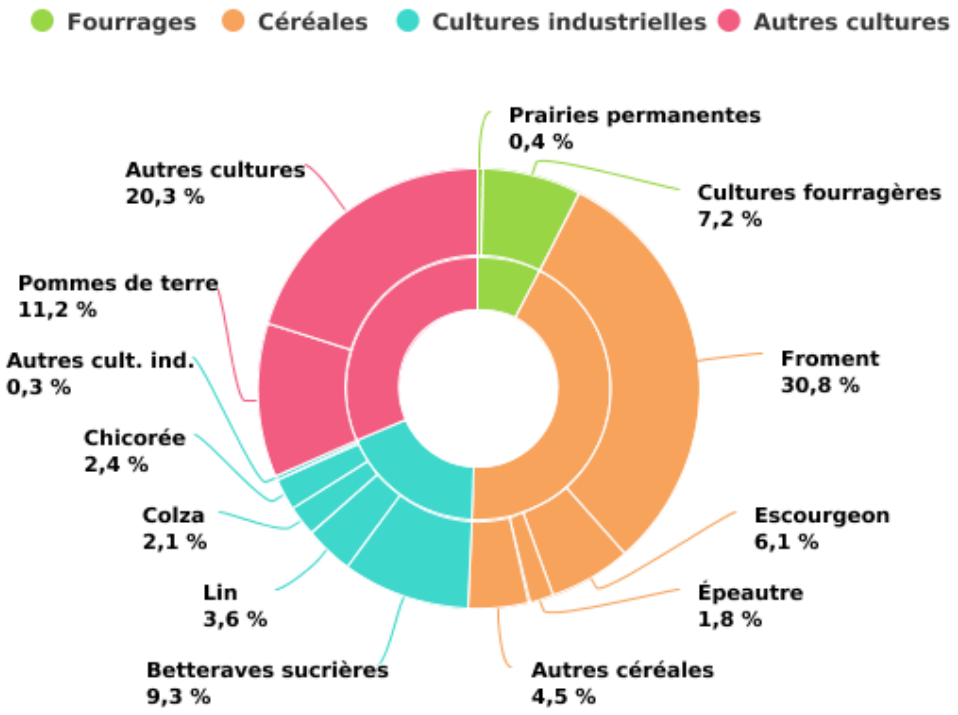

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2023

Evolution des superficies des productions végétales des exploitations spécialisées en grandes cultures

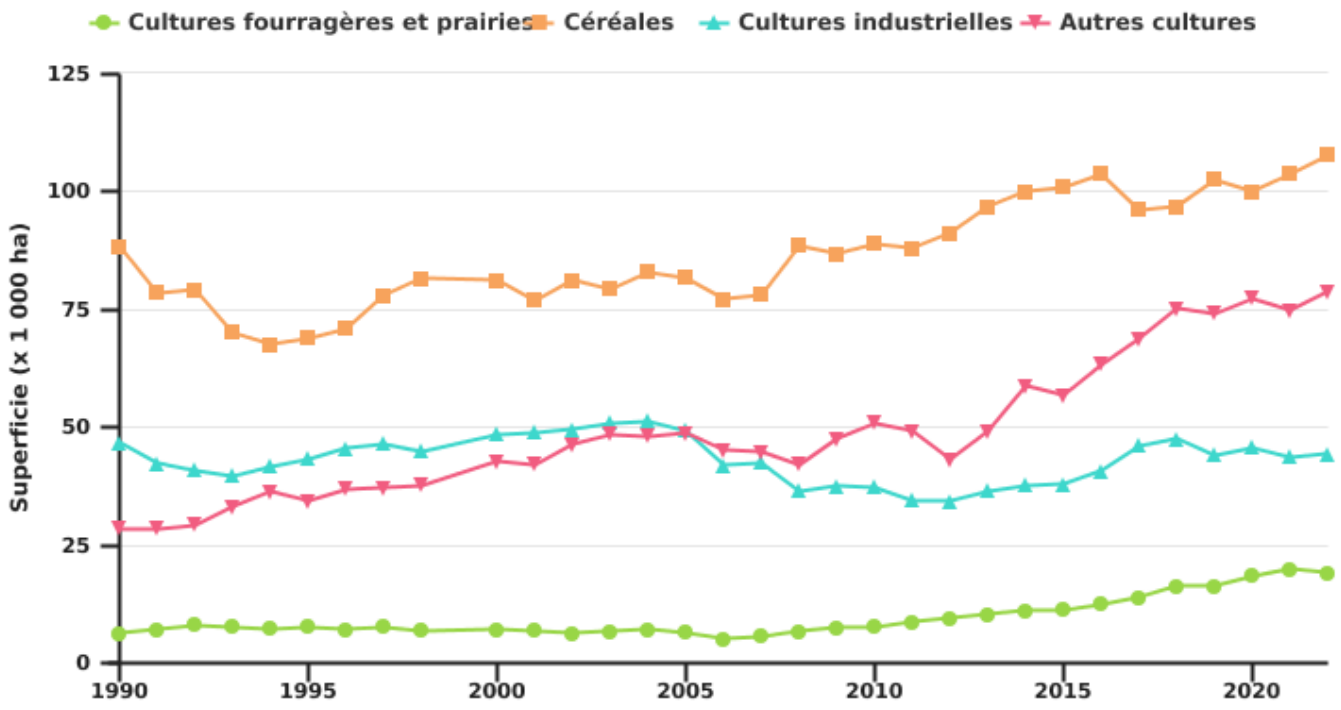

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2023

L’exploitation-type, spécialisée en grandes cultures, est moins demandeuse en main-d’œuvre, privilégiant le temps partiel

En 2020, l’exploitation-type, spécialisée en grandes cultures, compte 1,56 travailleur régulier. En 30 ans, le nombre total de travailleurs a légèrement progressé, principalement ces dix dernières années avec une augmentation de plus de 40 %. Ce phénomène est évidemment à mettre en corrélation avec l’augmentation du nombre d’exploitations spécialisées en grandes cultures.

L’agriculture est un secteur avec une augmentation de la productivité du travail importante grâce, entre autres, à la mécanisation et aux améliorations des techniques de production. En outre, la tendance croissante au recours à des entreprises extérieures permet de diminuer le besoin interne de main-d’œuvre. Ces phénomènes ont pour conséquence de diminuer le besoin en main-d’œuvre par hectare. Depuis 1990, une personne, travaillant régulièrement dans une exploitation spécialisée en grandes cultures, sait gérer 10 ha de plus passant de 35 à 44 ha/personne en 2020.

Les caractéristiques de la main-d’œuvre sont analysées uniquement pour les exploitations déclarées en « personnes physiques », soit 76 % des exploitations. En 2020[1], comme pour l’ensemble des

OTE, la main-d'œuvre de l'exploitation spécialisée en grandes cultures est issue essentiellement du cercle familial. Les exploitants eux-mêmes, en constituent la part la plus importante, et travaillent majoritairement à temps partiel (59 %). Cette proportion est largement supérieure à celle observée pour l'ensemble de la Wallonie. Le chef d'exploitation de l'exploitation spécialisée en grandes cultures a, en moyenne, 56 ans.

[1] *Les données relatives à la main-d'œuvre ne sont disponibles que lors des enquêtes de structure, c'est-à-dire les années 0 - 3 ou 6.*

Main-d'œuvre et statut des exploitations en 2020

	2020	Moyenne par exploitation
Main-d'œuvre (personnes)		
Exploitations spécialisées en grandes cultures	**6 336**	**1.82**
Main-d'œuvre régulière	5 283	1.52
Main-d'œuvre saisonnière	1 053	0.30
Exploitations wallonnes*	**26 463**	**2.09**
Main-d'œuvre régulière	21 947	1.73
Main-d'œuvre saisonnière	4 516	0.36
Chefs d'explooitation		
Exploitations spécialisées en grandes cultures		
Chefs d'exploitation (personnes)	2 580	-
Âge moyen (an)	-	56.1
Exploitations wallonnes*		**-**
Chefs d'exploitation (personnes)	11 082	-
Âge moyen (an)	-	54.7

*professionnelles et non professionnelles

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2023

L'exploitation spécialisée en grandes cultures possède très peu de bovins

En 2022, l'exploitation-type, spécialisée en grandes cultures, dispose de très peu de bovins, 6 têtes en moyenne mais la situation est très diversifiée, ainsi 88 % des exploitations n'ont aucun bovin tandis que le reste détient en moyenne ± 50 bovins.

Cheptel bovin en 2022

	2022	Moyenne par détenteur
Détenteurs de bovins (exploitations)		
Exploitations spécialisées en grandes cultures	**338**	**-**
Exploitations wallonnes* détenant des bovins	**6 542**	**-**
Cheptel bovin (têtes)		
Exploitations spécialisées en grandes cultures	**20 040**	**59.29**
Exploitations wallonnes* détenant des bovins	**1 029 776**	**157.41**

*professionnelles et non professionnelles

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2023

En savoir plus ?

Sources :

- Direction générale Statistique, Service public fédéral Économie (Statbel)